



CABINET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Directeur de Cabinet

Kinshasa, le

N/Réf. :

**COMMUNIQUE OFFICIEL DE LA PRESIDENCE DE LA
REPUBLIQUE**

Le Cabinet du Président de la République informe l'Opinion tant nationale qu'internationale qu'en date du 12 mai 2017, sur instruction du Chef de l'Etat, une correspondance a été adressée à toutes les composantes de la classe politique et sociale de la République Démocratique du Congo, parties à l'Accord global et inclusif du Centre interdiocésain signé le 31 décembre 2016, leur demandant de transmettre à Son excellence Monsieur le Président de la République, endéans 48 heures, la liste de leurs délégués au Conseil National de Suivi de l'Accord, conformément aux stipulations de l'article 13 de l'Arrangement Particulier.

Cette démarche fait suite, également, à l'invitation solennelle lancée par le Président de la République à la classe politique et sociale, à l'occasion de Son Discours sur l'état de la Nation du 05 avril 2017, à accélérer les tractations en vue de la désignation, dans la foulée de l'entrée en fonction du nouveau Gouvernement, d'une personnalité consensuelle devant présider le Conseil National de Suivi de l'Accord, CNSA en sigle.

Fait à Kinshasa, le 13 mai 2017



Le Cabinet du Président de la République

Nehemie MWILANYA WILONDJA
Directeur de Cabinet